

AVIS

Il est porté à la connaissance du public que l'arrêté N° 3A/2020/0102/165 du 16 décembre 2020 du **Ministre du Travail, de l'Emploi et de l'Économie sociale et solidaire** accorde à la société LAB SERVICES SA la modification des installations de production de froid à Grass, 3, rue Dr Elvire Engel.

Tous les intéressés peuvent interjeter appel auprès du Tribunal administratif contre l'autorisation susdite.

Cet appel doit être présenté, sous peine d'irrecevabilité, par l'intermédiaire d'un avocat inscrit au tableau du tribunal d'arrondissement à Luxembourg ou à Diekirch, dans le délai de 40 jours, qui commence à courir à dater du jour de l'affichage de la décision.

Le dossier peut être consulté au secrétariat communal.

pour le Collège des bourgmestre et échevins



Guy Pettinger
Bourgmestre



Diane Stockreiser-Pütz
Secrétaire communal

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Il est certifié par la présente que le présent avis est affiché
en bonne et due forme à partir du **2 2 DEC. 2020**

Steinfort, le **2 2 DEC. 2020**



Le bourgmestre



Le secrétaire communal